

Schwerzenbach, le 12 mai 2014

Communiqué de presse

2014 – 10 ans de l'enquête European Payment Index (EPI 2014) d'Intrum Justitia : Les PME suisses continuent à souffrir de créances impayées. Le montant s'élève à 8.3 milliards de francs suisses.

(Schwerzenbach, le 12 mai 2014): Selon la récente étude réalisée par Intrum Justitia, la principale entreprise européenne de Credit Management Services, les entreprises européennes subissent des pressions de plus en plus fortes par suite de problèmes de liquidités. L'indice européen des paiements 2014 (EPI 2014) établi par Intrum Justitia continue à montrer que les créances passées par pertes et profits en Europe s'élèvent désormais au chiffre sidérant de 360 milliards d'euros.

- En Suisse, les créances impayées sont passées de 7,8 milliards de francs suisses à 8,3 milliards.
- 41% des entreprises suisses interrogées signalent des problèmes de liquidités consécutifs à des paiements tardifs (36% l'an dernier).
- Près de trois entreprises européennes sur quatre (72%) et même 76% des entreprises suisses interrogées indiquent ne pas avoir ressenti d'effets positifs ni une reprise de la conjoncture.
- Selon les entreprises interrogées, le chômage record en Europe est alimenté par les créances impayées. 40% des entrepreneurs européens sont d'avis que ce problème les empêche de recruter du personnel supplémentaire, alors qu'un quart estime que cela les oblige même à licencier des employés. En Suisse, 15% des entreprises ne recrutent pas et 10% licencient du personnel.

« Les retards de paiement ou les créances impayées accélèrent dans les entreprises les réactions en chaîne qui peuvent aboutir à des mesures de grande envergure en cas de problèmes de liquidités. Les plus touchées sont les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire celles qui sont responsables de l'essentiel de la croissance », déclare Thomas Hutter, Managing Director d'Intrum Justitia Suisse.

Un chiffre impressionnant de 55% des 10'000 entreprises ayant participé à l'EPI 2014 indique souffrir de factures payées tardivement, voire restées impayées. Cela représente le pourcentage le plus élevé de l'histoire de l'indice européen des paiements, étant précisé que 36% des entreprises interrogées estiment que leur entreprise est menacée par des créances impayées et qu'une entreprise sur deux voit la consolidation de ses affaires compromise par ce phénomène.

Même en Allemagne, plus important espace économique en Europe, les entreprises indiquent souffrir de l'absence de liquidités. Près de 35% des entreprises allemandes sont d'avis que les paiements tardifs ont une grande incidence sur le licenciement de personnel. Ce tableau se retrouve également dans d'autres endroits. Près de 30% des entreprises anglaises, 28% des entreprises espagnoles et 25% des entreprises françaises font état du même lien de causalité.

Malgré tous les signaux positifs, le total des créances impayées en Europe a continué à progresser, de 3,0 à 3,1% (soit 360 milliards d'euros).

« Imaginez-vous que les entreprises européennes disposent de ces 360 milliards d'euros pour investir dans leurs affaires au lieu d'être obligées de les passer annuellement par pertes et profits! Si toutes les factures étaient payées dans les délais, notre économie pourrait créer de nouveaux emplois. C'est pour cette raison que la gestion des créances d'une entreprise est la clé d'une économie saine », ajoute Thomas Hutter.

Peu d'entreprises ressentent une reprise

Rares sont les entreprises interrogées pour l'EPI 2014 qui perçoivent des signes d'essor économique. 72% des entreprises interrogées signalent n'avoir ressenti ces trois derniers mois aucun effet positif de

reprise économique. Cette absence d'espérance vaut pour la majorité des entreprises interrogées, tous pays confondus. En Islande, seulement un pour cent et en Suède deux pour cent des entreprises observent un effet positif de la reprise. Cette tendance se retrouve également en Hongrie (2%) et en Serbie (3%). En revanche, les entreprises de Lituanie sont plutôt optimistes, puisque 44% d'entre elles observent des signes de régénération. Au Danemark 37%, aux Pays-Bas 36% et en Estonie et en Espagne 30% des entreprises ont indiqué observer des signes de reprise économique générale. En revanche, en Suisse, seulement 24% ont déclaré remarquer les effets d'une reprise économique.

Dans l'EPI 2014, Intrum Justitia dresse la liste des mesures que les entreprises peuvent prendre pour améliorer leur cash flow et prévenir les impayés:

1. Etablissez et appliquez des directives de crédit contraignantes pour réduire les risques et augmenter le chiffre d'affaires.
2. Surveillez chaque démarche de votre processus de gestion des crédits et assurez-en le suivi à chaque étape.
3. Veillez à connaître les clients avec lesquels vous faites des affaires.
4. Concluez avec vos clients des conventions claires qui fixent toutes les conditions de la transaction.
5. Intégrez vente, marketing et comptabilité et établissez un processus efficace de facturation pour éviter les créances impayées.
6. Surveillez les informations économiques et sectorielles telles que la solvabilité des principaux clients et contrôlez régulièrement les adresses des clients.
7. Diminuez les pertes et renforcez vos relations avec vos clients en adaptant individuellement vos propres processus en fonction de leur morale et de leur capacité de paiement.
8. Instaurez un système de rappels rapide et efficace et calculez le cas échéant des intérêts de retard.
9. Veillez constamment à étendre et à équilibrer votre structure de clientèle sur la base du risque et du potentiel de croissance.
10. N'attendez jamais, prenez toujours des mesures immédiates pour garantir vos recouvrements.

Consultez notre site web www.intrum.ch, commandez votre exemplaire de l'étude contenant des statistiques détaillées en cliquant sur le lien suivant: <http://www.intrum.com/ch/presse-publikationen/EPI/> et obtenez un commentaire vidéo du CEO Lars Wollung en cliquant sur <http://intrumjustitia-mpr.creo.tv/140512>.

A propos d'Intrum Justitia

Intrum Justitia est le premier groupe européen de Credit Management Services (CMS); il propose des services visant à améliorer de façon mesurable le cash flow et la rentabilité à long terme de ses clients et qui incluent l'achat de créances. Fondée en 1923, Intrum Justitia emploie quelque 3'600 personnes dans 20 pays. Son chiffre d'affaires consolidé s'élevait en 2013 à SEK 4,6 milliards (env. CHF 620 millions). Intrum Justitia AB est cotée à la bourse NASDAQ OMX de Stockholm depuis 2002. De plus amples informations figurent sur le site: www.intrum.ch.

A propos de l'étude «Indice européen des paiements»

L'indice européen des paiements (European Payment Index, EPI) d'Intrum Justitia mesure depuis 1998 le risque commercial dans les pays européens à l'aide d'une enquête auprès des entreprises. Cette enquête a été réalisée simultanément dans 31 pays entre janvier et mars 2014. Plus de 10'000 entreprises ont pris part à cette enquête écrite. Le questionnaire a été traduit dans les diverses langues nationales. L'envoi et la collecte des questionnaires ont été organisés selon un principe décentralisé par les pays concernés, mais l'analyse des réponses s'est effectuée au niveau central conformément à des directives fixées à l'avance. Toutes les informations ont été vérifiées, les incertitudes n'ont pas été prises en compte dans l'analyse. En outre, tous les questionnaires renvoyés anonymement ont été laissés de côté dans l'évaluation finale. Des entreprises de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Grèce, de Chypre, de Lituanie, de Lettonie, de Serbie, de Bosnie, de Russie et de Turquie ont été interrogées en ligne par une entreprise spécialisée (BING Research).

Renseignements complémentaires:

Jaël Fuchs, PR & Communication
Intrum Justitia SA
Eschenstrasse 12, 8603 Schwerzenbach

